

Réunion arbitrage à Meilhan du 26 janvier 2024

Personnes présentes :

Ducournau Didier, Descouens Pascal, Poirier Cécile, Castagnet Philippe, Lataste Jean-Michel, Pradelle Christian, Sedan Gilbert, Lafitau Maurice, Billaute François, Garat Bertrand, Tourneux Ludovic

Mot du président du CD40 :

Conformément à l'ordre du jour, cette réunion a débuté par le mot du Président du CD40 Ducournau Didier qui a remercié le club de Meilhan de bien vouloir accueillir cette réunion, et les personnes qui ont répondues présents. Félicitations faites ensuite à Poirier Cécile pour sa réussite à l'examen d'arbitre régional, et Tourneux Ludovic pour sa présentation à l'examen d'arbitre national, en attente du résultat.

Ducournau Didier a précisé que cette réunion va permettre d'échanger pour que l'ensemble du corps arbitral ait des directives claires pour diriger les diverses compétitions mais aussi pour instruire, conseiller et accompagner tous les responsables de notre sport.

Il a terminé en proposant Tourneux Ludovic comme nouveau responsable de la commission arbitre du CD40.

Le déroulé de cette réunion a été confié au vice-président du CD40.

Descouens Pascal a précisé que cette réunion était basée sur un échange d'idées et de propositions constructives, dans le but de mettre en place une structure adaptée au mieux aux attentes légitimes du corps arbitral du CD40.

La proposition de mettre M. Tourneux Ludovic responsable de cette commission a été approuvée par l'assemblée présente.

Cette nomination sera officialisée en réunion du CD40 sous la forme d'une cooptation.

Structure de la commission :

Cette commission sera sous la responsabilité de Tourneux Ludovic.

Seront mis en place différents responsables/référents.

Un référent règlement FFPJP:

Il sera chargé du suivi régulier des changements du règlement, modifications d'annexes etc et de ce fait d'en assurer la diffusion aux responsables arbitre de chaque district, qui a leur tour en informeront leurs arbitres respectifs. Ceci dans le but que nos arbitres aient tous les mêmes informations.

Un référent règlement Jeu Provençal :

Ce référent aura les mêmes prérogatives que celui du règlement FFPJP, mais accès sur le jeu provençal. Constat est fait que beaucoup de questions, interrogations restent en suspens.

Il va de soi que ces deux référents FFPJP et Jeu Provençal pourront travailler ensemble.

Un responsable formation :

Il sera chargé du suivi des candidats, les informer et de la remise à niveau des arbitres.

A ces responsables / référents, s'ajouteront les responsables arbitre des districts, et pourront se greffer aussi d'autres joueurs en tant que membres.

Défraiement :

Descouens Pascal a précisé que la grille de la FFPJP sera appliquée.

 Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal Indemnités minimales des arbitres par journée 						
Types de compétitions	Grades des arbitres & Pôle National d'Arbitrage					
						
Championnats de France. Phases finales Coupe de France. Finales Championnat National des Clubs.	60 €	75 €	100 €	100 €	100 €	150 €
Championnats des Clubs 3 matchs ☞ 1 Journée et demie.	90 €	115 €	130 €	150 €	150 €	150 €
Championnats des Clubs. 2 matchs ☞ 1 Journée.	60 €	75 €	85 €	100 €	100 €	100 €
Coupe de France 32 ^{ème} , 16 ^{ème} , 8 ^{ème} de Finale 3 matchs ☞ 1 journée et demie	90 €	115 €	130 €	150 €	150 €	150 €
Concours International – Supranational National – Événementiel	60 €	70 €	100 €	100 €	100 €	150 €
Championnat Régional Championnat Régional des Clubs	60 €	70 €	70 €	80 €	80 €	100 €
Championnat Départemental Concours Régional	60 €	70 €	70 €	70 €	70 €	100 €
Concours Départemental CDC ☞ 2 Matches Coupe de France ☞ Tour - Départemental - Zonal	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €	60 €
Concours en 4 parties	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €	50 €

Les frais kilométriques sont au minimum de 0,30 € du kilomètre + les frais de péages si autoroute.
Ces indemnités minimales sont applicables à compter du 01/01/2024.

Concernant la procédure d'indemnisation, en accord avec la trésorière du CD40, elle sera la suivante :

À l'issue de chaque compétition, l'arbitre établit sa fiche de frais et la donne au club organisateur, ou l'envoie au district ou au CD40, suivant celui qui est en charge du paiement des frais de la compétition concernée, conformément au tableau ci-dessous.

DEFRAIEMENT ARBITRAGE 2024			
	CLUBS	DISTRICTS	CD40
Concours Départementaux	X		
Concours Régionaux	X		
Concours Nationaux	X		
Coupe de France	X		
Coupe de France Provençal	X		
Pré qualifs 1 district	X		
Pré qualifs 2 district	X		
Pré qualifs Départementale			
Journée Finale Championnat			X
CDC Provençal			
Poules		X	
8ème & 1/4 finale		X	
1/2 & finale			X
CDC Vétérans			
Poules	X		
8ème & 1/4 finale	X		
1/2 & finale			X
CDC Open			
Poules	X		
8ème & 1/4 finale	X		
1/2 & finale			X
CDC Féminin			
Poules			X
Barrage & 1/4			X
1/2 & finale			X
Journée Féminine			X
Trophée des Landes Féminin		X	
Trophée des Landes Vétérans	X		

Concernant le CD40, il collationnera les fiches et effectuera leur paiement la première semaine du mois suivant. Dans le cas d'un retard constaté, il est demandé de passer par l'intermédiaire de son responsable arbitre du district pour qu'il effectue une relance de demande.

Au sujet des frais d'arbitrage, Gilbert Sedan nous a présenté la grille de défraiement du CD 30 Gars. Celui-ci prend en compte en plus le fait d'arbitrer le matin et de faire des heures supplémentaires à partir de 21h... Cette proposition pourra être étudiée pour les années à venir...

Aides financières aux présentations examen :

Pour le tronc commun : le club peut prendre en charge

Examen régional/national : le CD40 peut participer ponctuellement après étude de la demande du candidat.

Dans tous les cas, libre à chaque district et club d'aider les candidats.

Formation / remise à niveau :

Pour mener à bien la candidature de nouveaux arbitres, il est souhaitable d'établir un encadrement de ces candidats.

Des séances de formation pourront être réalisées aux seins des district en fonction du nombre de candidat. Il sera privilégié de ne déplacer qu'un ou deux responsables de la commission arbitre plutôt que de déplacer plusieurs candidats. Charge à la commission d'établir un programme de formation.

Remise à niveau des arbitres :

Celle-ci pourra être effectuée avec la participation de M Patrick Coufignal. Dans la mesure du possible, cette remise à niveau se fera en début d'année.

Descouens Pascal a ajouté un volet dans la formation, celui concernant la rédaction de rapport d'incident.

En effet, en appui avec Ducournau Didier, ils ont argumenté sur l'importance d'établir un rapport d'incident complet qui pourra donner des suites en commission de discipline.

Règlements :

En plus du suivi des règlements de la FFPJP, cette commission pourra avoir un œil sur les annexes concernant les CDC et autres coupes de France éditées par le CD40.

Descouens Pascal souligne l'importance de suivre tous changements et évolution de règlement, ceci dans un souci d'uniformiser les 'docs' des arbitres. Que tous parlent le même langage, et qu'ils appliquent le même comportement.

Suivi planning :

La commission doit savoir qui arbitre où et quoi. Ceci afin de pallier à toute absence de dernière minute d'un arbitre lors d'une compétition en relation avec le responsable du district concerné.

Questions diverses :

Différents sujets ont été abordés, notamment celui des feuilles d'absence de licence des joueurs aux compétitions, où va l'argent récoltée...pas de ligne d'amande dans le rapport financier du CD40.

Le mardi 30 janvier 2024
DESCOUENS Pascal

